



Résonances de Fontrieu

Ressons de Font-Riu

Courrier d'information de la commune de Fontrieu

J U I N 2 0 1 8 N ° 5

Editorial du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le vote du budget primitif 2018 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 12 avril. Les taux communaux des trois taxes n'ont subi, encore cette année, aucune augmentation, preuve que la situation financière de notre commune est saine.

Budget exceptionnel cette année avec la construction de notre nouvelle école communale, l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une épareuse, l'amélioration du réseau d'eau potable et la réalisation de travaux divers sur l'ensemble de notre commune.

une fois assemblés, le nouvel équipement : terrassements, pieux support, dalles et voirie et réseaux divers.

Notre prochain gros chantier sera la construction de nos ateliers municipaux, dont on parle depuis plusieurs mandatures. C'est déjà dans les tuyaux, le terrain pour sa construction a été acquis.

Au début du mois de juillet, nous mettrons en ligne le site Internet de la commune qui se veut prioritairement un nouveau support d'informations et d'échanges, complémentaire de ceux déjà existants.

Hameau de Cambous



La première subvention pour l'école est au-delà de nos attentes, puisque l'Etat, par le biais de notre sous-préfet, nous a accordé 50% du montant total de l'opération ; reste à connaître le pourcentage qui nous sera alloué par le conseil départemental. Nous avons confiance. La région fera également un petit geste.

Le projet de construction a pris un peu de retard. La nouvelle école sera livrée fin février 2019. Courant de l'été, seront réalisées toutes les infrastructures devant recevoir les modules qui constitueront,

Comme vous pouvez le constater, avec mon équipe, les projets fusent. Il nous en reste pas mal sous le coude. Ils ne demandent qu'à voir le jour. L'objectif est de toujours les réaliser en fonction des moyens de la commune. Vous pouvez avoir confiance, c'est aussi notre commune.

Malgré un printemps plus que pluvieux, l'ensemble de mon équipe et moi-même, vous souhaitons de passer un excellent été.

Didier Gavalda

SOMMAIRE

Editorial	1
Conseil	2
Commissions	7
Associations	16
Les gens d'ici	20
Ça s'est passé	22
Environnement	23
Patrimoine	24
Chroniques	25
Informations	27
Carnet	28

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Nouveau !

Avec l'ouverture du site Internet de la commune de Fontrieu, vous allez pouvoir consulter le détail de l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux depuis le 1er janvier 2016, date de la création de la commune nouvelle

Conseil du 22 décembre 2017

- * Création d'une régie « photocopie »
- * Approbation des tarifications du service « photocopies »
- * Suite à la dissolution du budget annexe « Réseau Internet », approbation du transfert des actifs et des passifs de ce budget à la communauté de communes « Sidobre Vals et Plateaux »
- * Approbation des nouvelles tarifications des services funéraires (concession cimetière : 50 € / m², columbarium : 350 €, forfait inhumation complète : 250 €, mise à disposition agent communal : facturé au prestataire)
- * Validation de la convention de regroupement signée entre le Parc Régional et la commune pour pouvoir solliciter un financement dans le cadre de l'amélioration énergétique de l'éclairage public
- * Approbation de rachat de parts sociales du groupement forestier QUOI au tarif de 100 € /part
- * Approbation de vente à la CUMA de partie de parcelle, cadastrée F54, sur laquelle est implanté un bâtiment de stockage de leur matériel

Conseil du 19 janvier 2018

- * Approbation à la majorité (Pour 19 voix, Abstention 1 voix) du plan prévisionnel de financement pour la construction de la nouvelle école

Opérations	Pourcentage	Montant HT (€uros)
Total opération	100 %	1 031 428,00
Subvention DETR	55 %	567 285,40
Subvention Conseil Départemental	25 %	257 857,00
Auto financement	20 %	206 285,60

- * Approbation à la majorité (Pour 19 voix, Abstention 1 voix) d'une demande de subvention DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour la construction de la nouvelle école à hauteur de 55 % du montant total de l'opération, soit un montant de 567 285,40 €uros HT
- * Approbation à la majorité (Pour 19 voix, Abstention 1 voix) d'une demande subvention au conseil département pour la construction de la nouvelle école à hauteur de 25 % du montant total de l'opération, soit un montant de 257 857,00 €uros HT

Conseil du 09 mars 2018

- * Approbation à l'unanimité des comptes de gestion du budget principal 2017 et des budgets annexes 2017 : Eau, Assainissement, La Verrouillé, Service Funéraire et Réseau Internet
- * Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2017 du budget du CCAS

« Approbation du plan prévisionnel de financement de la construction de la nouvelle école »

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 09 mars 2018 (suite)

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget principal

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	668 876.46			786 727.08	668 876.46	786 727.08
Opérations exercice	556 723.47	871 529.68	800 546.48	1 186 533.32	1 357 269.95	2 058 063.00
Total	1 225 599.93	871 529.68	800 546.48	1 973 260.40	2 026 146.41	2 844 790.08
Résultats de clôture	354 070.25			1 172 713.92		818 643.67
Restes à réaliser	116 112.00	123 295.00			116 112.00	123 295.00
Total cumulé	470 182.25	123 295.00		1 172 713.92	116 112.00	941 938.67
Résultats définitifs	346 887.25			1 172 713.92		825 826.67

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget annexe eau

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		126 390.74		87 164.14		213 554.88
Opérations exercice	263 559.30	222 635.29	330 827.61	268 444.23	594 386.91	491 079.52
Total	263 559.30	349 026.03	330 827.61	355 608.37	594 386.91	704 634.40
Résultats de clôture		85 466.73		24 780.76		110 247.49
Restes à réaliser	95 883.00				95 883.00	
Total cumulé	95 883.00	85 466.73		24 780.76	95 883.00	110 247.49
Résultats définitifs	10 416.27			24 780.76		14 364.49

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget annexe assainissement

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	195 688.77				195 688.77	
Opérations exercice	362 556.85	465 186.52	77 039.67	57 638.71	439 596.52	522 825.23
Total	558 245.62	465 186.52	77 039.67	57 638.71	635 285.29	522 825.23
Résultats de clôture	93 059.10		19 400.96		112 460.06	
Restes à réaliser	78 577.00	109 430.00			78 577.00	109 430.00
Total cumulé	171 636.10	109 430.00	19 400.96		191 037.06	109 430.00
Résultats définitifs	62 206.10		19 400.96		81 607.06	

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget annexe pompes funèbres

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés				1 078.58		1 078.58
Opérations exercice				488.00		488.00
Total				1 566.58		1 566.58
Résultats de clôture				1 566.58		1 566.58
Restes à réaliser						
Total cumulé				1 566.58		1 566.58
Résultats définitifs				1 566.58		1 566.58

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 09 mars 2018 (suite)

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget annexe du réseau Internet

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1 898.41		1 287.72		3 186.13
Opérations exercice	3 390.00	1 994.25	2 844.61	5 040.00	6 234.61	7 034.25
Total	3 390.00	3 892.66	2 844.61	6 327.72	6 234.61	10 220.38
Résultats de clôture		502.66		3 483.11		3 985.77
Restes à réaliser						
Total cumulé		502.66		3 483.11		3 985.77
Résultats définitifs		502.66		3 483.11		3 985.77

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget annexe La Verrouillé

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés			13 462.96		13 462.96	
Opérations exercice						
Total			13 462.96		13 462.96	
Résultats de clôture			13 462.96		13 462.96	
Restes à réaliser						
Total cumulé			13 462.96		13 462.96	
Résultats définitifs			13 462.96		13 462.96	

* Approbation à l'unanimité du compte administratif 2017 du budget du CCAS

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		5.69		4 926.65		4 932.34
Opérations exercice						
Total		5.69		4 926.65		4 932.34
Résultats de clôture		5.69		4 926.65		4 932.34
Restes à réaliser						
Total cumulé		5.69		4 926.65		4 932.34
Résultats définitifs		5.69		4 926.65		4 932.34

* Approbation, à l'unanimité, du projet de création de la dénomination et de la numérotation des voies publiques et des points d'entrée d'immeubles

* Approbation du choix de l'entreprise Carayon pour la fournitures de granulats pour trois ans, entreprise la « mieux-

disante » suite à l'appel d'offres

* Approbation du choix de l'entreprise Vincent Chazottes pour une prestation de service de lamier pour trois ans, entreprise la « mieux-disante » suite à l'appel d'offres

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 12 avril 2018

- * Approbation des affectations des résultats des budgets principal et annexes
 - * Reconduction des taux des trois taxes communales appliqués en 2017
 - Taxe d'habitation : 7.95 %
 - Taxe foncière bâti : 13.06 %
 - Taxe foncière non bâti : 47.48 %
 - * Adoption du budget primitif principal 2018 :
 - ◆ *Fonctionnement* 1 907 072 €
 - ◆ *Investissement* 2 394 515 €
 - * Adoption du budget primitif annexe Eau 2018 :
 - ◆ *Fonctionnement* 354 322 €
 - ◆ *Investissement* 1 048 423 €
 - * Adoption du budget primitif annexe Assainissement 2018 :
 - ◆ *Fonctionnement* 123 999 €
 - ◆ *Investissement* 235 208 €
 - * Adoption du budget primitif annexe Service Funéraire 2018 :
 - ◆ *Fonctionnement* 3 700 €
 - ◆ *Investissement* 0 €
 - * Adoption du budget primitif annexe La Verrouillé 2018 :
 - ◆ *Fonctionnement* 248 000 €
 - ◆ *Investissement* 124 000 €
 - * Approbation des comptes de la « Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées » (CLECT)
 - * Approbation de l'adhésion de la commune au groupement d'achat énergie du SDET (Syndicat Départemental d'Energies du Tarn)
 - * Approbation du montant des redevances d'occupation du domaine public 2018 par les Télécoms qui s'élèvent à 3 271 €, montant déterminé en fonction des linéaires de réseaux aériens
- * Approbation des statuts du Syndicat Intercommunal dénommé « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I.) et de son règlement intérieur
 - * Approbation d'adhésion à l'Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.G.E.D.I.). Ce système permet une gestion informatisée de la commune
 - * Autorisation donnée au maire pour qu'il sollicite le président du SIVOM de la région de Brassac pour modifier ses statuts afin que la commune de Fontrieu soit membre du syndicat pour l'intégralité de son territoire
 - * Approbation, sur proposition de la communauté de communes, de la création d'un groupement de commandes pour une maîtrise d'œuvre commune des opérations concernant la rénovation des centres bourg
 - * Approbation du projet de réhabilitation du cimetière de Cambous et de son plan de financement prévisionnel pour un montant total de 47 280 € TTC avec un reste à charge pour la commune de 37 430 € TTC
 - * Approbation du projet de réfection d'un mur de soutènement à Sablayrolles et de son plan de financement prévisionnel pour un montant total de 46 470 € TTC , avec un reste à charge pour la commune de 29 044 € TTC
 - * Approbation du projet de restauration et de reliure des registres et de son plan de financement pour un montant total de 5 093 € TTC, avec un reste à charge pour la commune de 3 565 € TTC

Synthèses des comptes-rendus des conseils

Conseil du 25 mai 2018

- * Approbation du choix de l'entreprise Mailé Constructions pour la réalisation de la nouvelle école
- * Approbation du règlement de fonctionnement des cimetières
- * Approbation du règlement de fonctionnement du service de l'eau
- * Approbation du règlement des locations des salles communales
- * Approbation des révisions des modalités d'application de la tarification de location des salles communales
- * Autorisation de signer l'avenant à la convention de distribution d'eau entre les communes de Fontrieu et de Gijounet
- * Acceptation du retrait de la commune de Montfa du Syndicat Mixte du Réseau des Ecoles Rurales Sidobre et Vent d'Autan
- * Autorisation d'adhésion au service médiation du centre de gestion du Tarn
- * Autorisation de création de deux postes d'adjoint technique principal, l'un à temps complet, l'autre à temps partiel en remplacement de deux postes d'agent technique territorial
- * Autorisation de création d'emplois saisonniers pour le service technique de la mairie
- * Autorisation de création d'emplois saisonniers pour le fonctionnement du musée du Protestantisme
- * Autorisation de remboursement des frais de visite médicale obligatoire, renouvelable tous les cinq ans, afin de conserver la validité du permis poids lourds pour un agent communal
- * Approbation de la création d'un groupe de commande au niveau communautaire en vue du recrutement d'un maître d'œuvre pour l'aménagement des cœurs de village
- * Désignation du représentant communal auprès de la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux participant au groupe de commandes
- * Acceptation de l'autonomie financière du budget annexe eau
- * Acceptation de l'autonomie financière du budget annexe assainissement
- * Autorisation de réaliser un emprunt pour l'opération de création d'un réseau d'adduction d'eau dans le secteur du Margnès
- * Autorisation, lors de la négociation d'emprunt pour la réalisation du réseau d'adduction d'eau, de renégocier les emprunts en en-cours concernant ce budget
- * Autorisation de négocier un emprunt pour réaliser la construction de l'école primaire
- * Autorisation de négocier un emprunt pour l'achat d'un tracteur équipé d'une épareuse
- * Autorisation de signer une convention de location de la licence 3 entre la mairie et une résidente de la commune
- * Acceptation de demande de reconduction d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) au service technique, à temps partiel
- * Approbation du choix de l'entreprise Agri Moderne pour l'achat d'un tracteur équipé d'une épareuse

Les commissions

Cette rubrique porte à votre connaissance, de façon synthétique, les principales opérations réalisées, les travaux notables en cours et les études de projets engagées dans les différentes commissions.

Eau

La commission a continué de travailler sur le projet de réalisation du réseau d'adduction d'eau potable sur le secteur du Margnès.



Réservoir du Saut de Lègue

Concernant le captage, au Saut de Lègue, le géomètre a délimité le périmètre de protection rapprochée et relevé les niveaux altimétriques du captage et du réservoir. Il a également défini le tracé du chemin d'accès.

Le bureau d'étude CET Infra finalise l'avant-projet de réhabilitation du captage du Saut de Lègue et la mise aux normes du réservoir afin de lancer une consultation de marché pour une réalisation des travaux pendant la période d'étiage en septembre / octobre 2018.

A partir de juillet 2018, nous commence-

rons le remplacement de l'ensemble des compteurs d'eau. Il s'étalera sur une période de trois ans.

Ces nouveaux compteurs seront équipés d'une relève des index de consommation par radio. Une passerelle informatique permettra de transférer automatiquement dans le système de gestion communale A.G.E.D.I. la collecte des index des abonnés. Cette procédure permettra, d'une part, une saisie plus rapide et sans source d'erreur chez l'abonné et, d'autre part, de supprimer la rentrée manuelle des données par le service administratif.

Le budget eau devant avoir une autonomie budgétaire, la relève de ces index se fera désormais, à partir de cette année 2018, en juillet/août afin d'établir la facturation en septembre pour que les comptes financiers soient provisionnés au plus tard au 15 décembre.

Pour les résidences secondaires, au cas où vous seriez absents durant cette période, vous pourrez nous communiquer vos relevés par tous moyens à votre disposition.

La restauration du réseau d'eau potable d'Entrevergnès-Haut et Bas démarra au second semestre 2018.

La réfection de la voirie, difficile à réaliser en période hivernale, sera terminée au printemps 2019.



Captage du Saut de Lègue

Les commissions

Travaux

Les travaux pour l'exercice 2018 portent, excepté la construction de la nouvelle école, essentiellement sur l'entretien des voiries en commençant par les voies de gestion communale : route de la Barryrié, route de Pébiau, route entre Rouserque et Cros, route de Rieumalet, route du Barthas, route des Rivières, bordure de trottoir à la Ramade et raccord de la croix de Lagrange avec la départementale et des cœurs de hameau : Fonbonne haut, La Borie, parking de la mairie au bord de la départementale, La Louvière et le haut de Castelnau (vers les familles Oulès et Combelasse).

Le montant de ces travaux est évalué à plus de 90 000 €. Ils seront tous réalisés.

A considérer également les interventions programmées sur les routes de gestion communautaire. Au 28 mai 2018, il est inscrit 187 564 € de prestations qui comprennent : l'aqueduc de Cadoul, les voies de la Métairie Neuve et de la Croix du Curé, le talutage sur la route de Valès, le pont de la Causcade, Armengaud, l'enrochement et la chaussée à Maynadier et divers petits travaux et point à temps.



Réfection de chaussée en point à temps

Le cimetière de Cambous va être aménagé. Nous sommes en attente de réponse à nos demandes de subventions. Cette année est prévue l'acquisition d'un terrain limitrophe pour un prochain agrandissement.

La sacristie de Soulègre va être rénovée.

Le mur au centre de Sablayrolles va être réhabilité. Nous sommes aussi en attente de réponse à nos demandes de subventions.

Pour le centenaire de l'armistice de la grande guerre, le monument aux morts de Castelnau va être rénové.

Plusieurs croix vont également être repeintes par Joël avant son départ à la retraite.

Le lavoir de Castelnau va être également restauré ainsi que ses abords.

Les travaux sur nos chemins communaux se poursuivent. Un employé est pratiquement affecté à plein temps à cette tâche.

A partir du mois d'octobre, nous avons prévu de terminer le passage du lamier sur nos dernières routes communales et de commencer l'entretien de nos chemins communaux empruntés principalement par nos agriculteurs.

Pour le fauchage de nos routes, nous avons mis deux équipes pour mieux optimiser nos matériels.

Comme déjà indiqué dans l'éditorial du maire, les travaux de terrassements, de

voirie, de réseaux divers et de parking de la nouvelle école seront réalisés cet été.

Un jardin du souvenir va être créé au cimetière de La Ramade, situé près de la salle communale Pierre Davy.

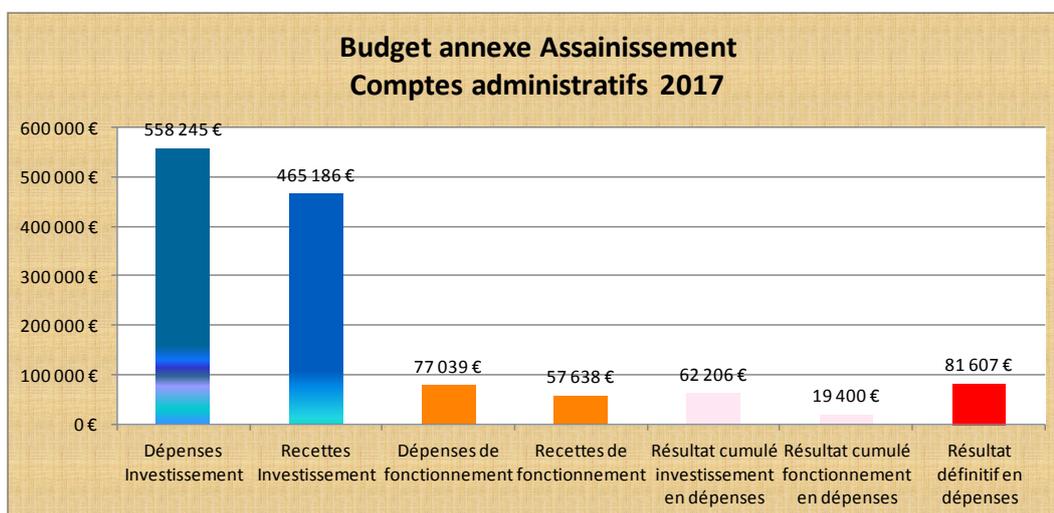
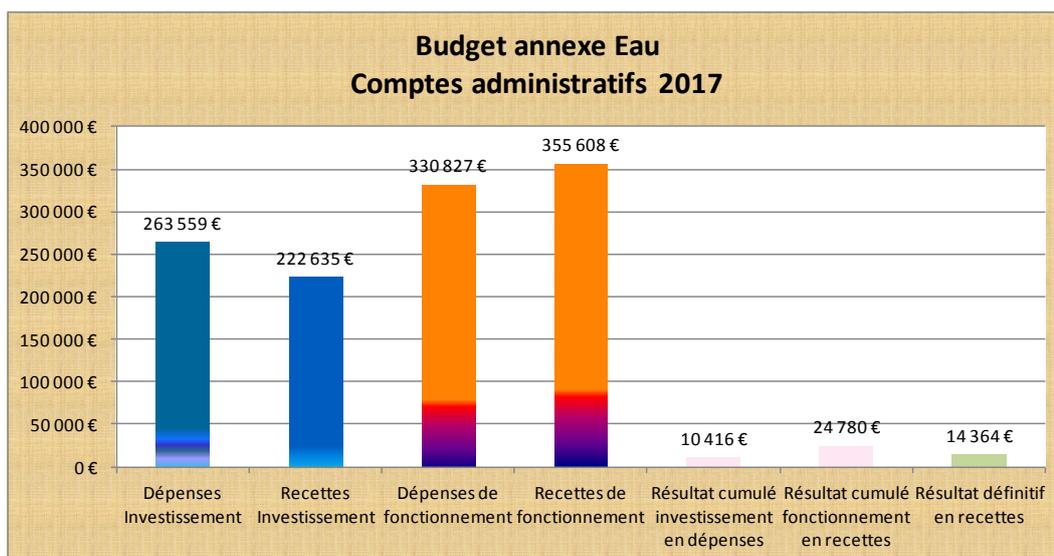
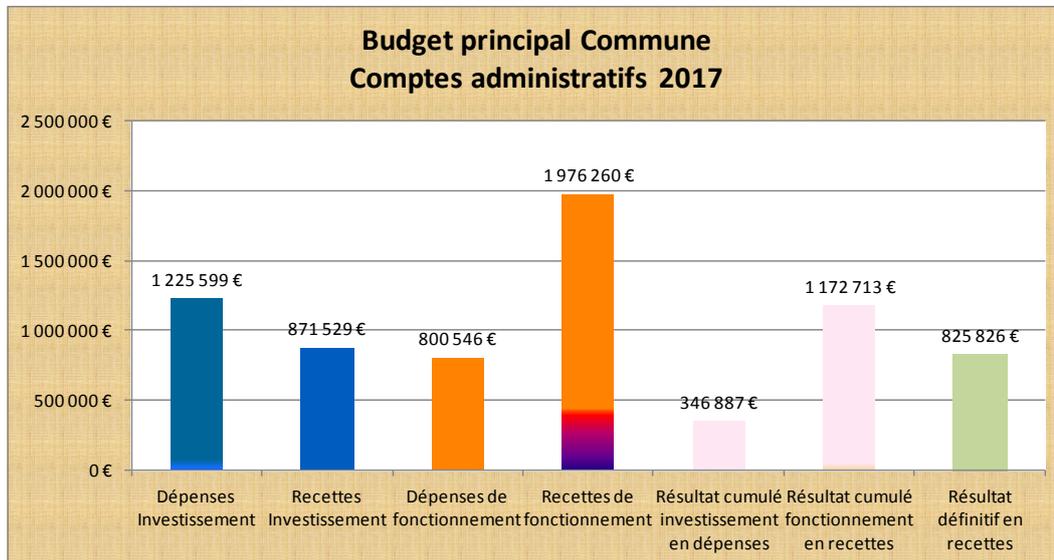


Croix de Biot

Les commissions

Finances

Les principaux comptes administratifs 2017



Les commissions

Finances

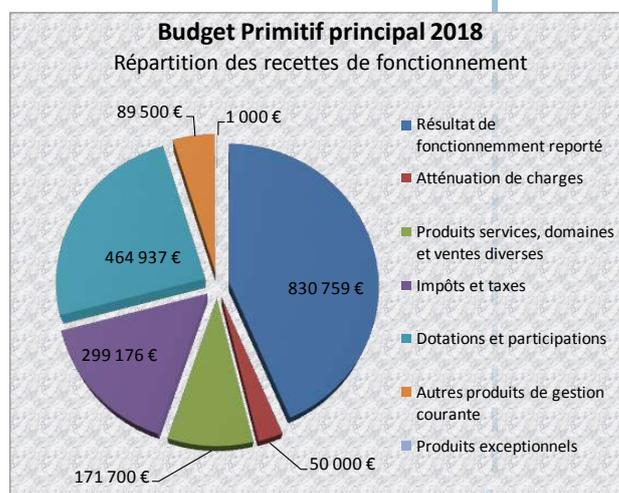
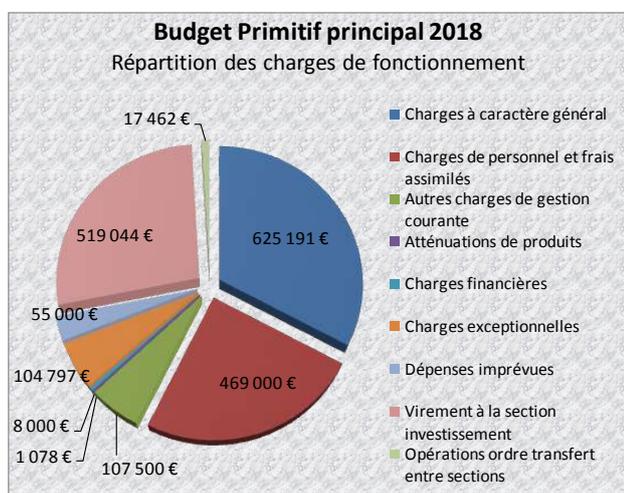
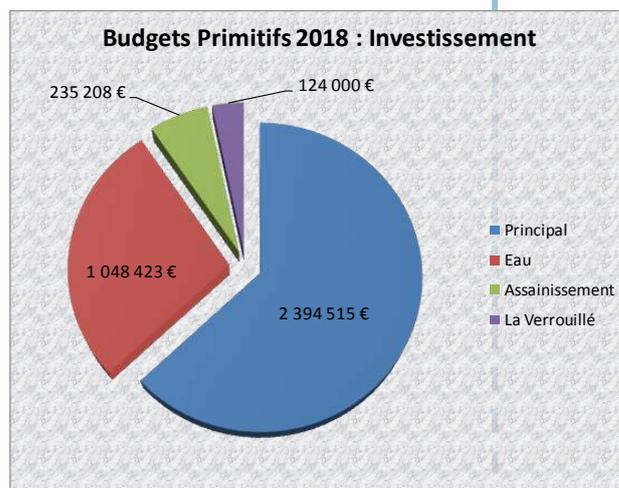
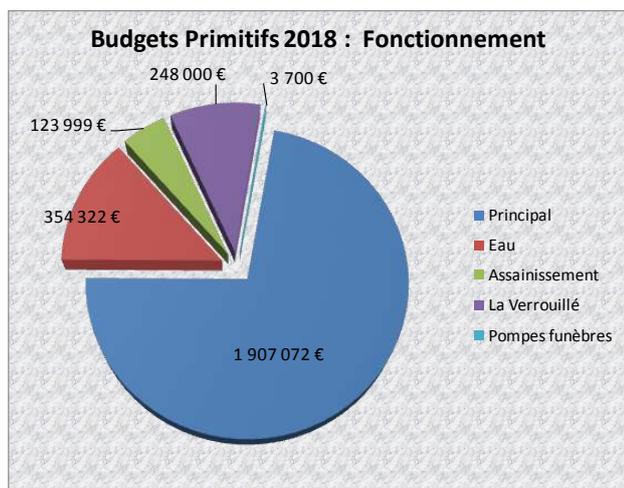
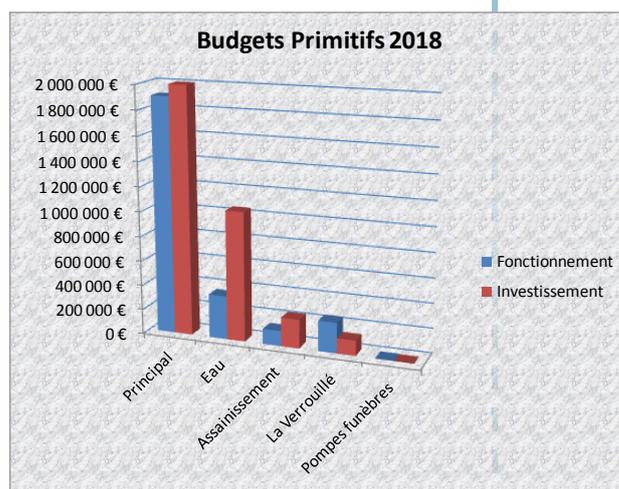
Les budgets primitifs 2018

Elaboration du budget primitif principal de la commune et de ses budgets primitifs annexes (Eau, Assainissement, La Verrouillé et Service Funéraire) pour l'année 2018.

Le budget primitif principal a été construit sur la base d'une reconduction des taux des trois taxes communales appliqués en 2017 (Habitation : 7.95 %, Foncier bâti : 13.06 % et Foncier non bâti : 47.48 %)

Le budget primitif total de la commune s'élève à 6 439 239 €, la part fonctionnement à 2 637 093 €, celle de l'investissement à 3 802 146 €. Le montant de l'investissement est en progression sensible du fait de l'inscription de deux projets importants que sont la réalisation de la nouvelle école publique de Fontrieu et la construction d'un réseau d'eau potable sur le secteur du Margnès.

Ils ont été validés par le conseil municipal lors de sa séance du 12 avril 2018.



Les commissions

Energies renouvelables, Energies nouvelles, Economie

Le Puech Cornet : une extension de quatre éoliennes minimum est à l'étude

Pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, la France doit diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. Elle s'est engagée à diviser par 4 ses émissions d'ici à 2050.

Développer plus d'énergies propres, efficaces et renouvelables

Pour tenir ses engagements de réduction d'émissions de CO₂, la France doit, pour une part, massivement développer la production électrique renouvelable par le biais de l'éolien et du solaire. Les énergies renouvelables évitent le recours aux énergies fossiles (gaz, charbon) en période de pointe (hiver, fin de journée). D'autre part, elle doit s'investir à fond dans la course aux économies d'énergie, clé de notre avenir énergétique et climatique.

Un projet d'extension cohérent et mesuré sur un territoire venté

Dans ce cadre, la société 3D Energies, filiale du SIEDS (Syndicat d'Energie des Deux-Sèvres) étudie un projet de quatre éoliennes, minimum, en complément du parc existant du Puech Cornet, mis en service en 2008 sur notre commune de Fontrieu. Il ne s'agit pas d'un nouveau parc mais d'une densification possible de l'existant, comptant 6 machines : aucun riverain supplémentaire ne sera impacté par rapport au parc actuel.

2017-2018 : une première étape d'étude pour évaluer la faisabilité du projet

Le 2 décembre 2016, par voie de délibération, le conseil municipal de Fontrieu a donné son accord à l'étude d'une extension du parc éolien existant du Puech Cornet. En juin 2017, sont lancées les études d'impact avec les volets faune-flore, l'avifaune et les chiroptères suivies des études paysagères et acoustiques. Cette phase d'étude donnera lieu à un rapport d'état initial prévu à l'été 2018. La hauteur maximale des éo-

liennes ne pourra dépasser 125 mètres. Toutes ces études sont réalisées en vue d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture en octobre 2018. L'instruction du dossier doit ensuite durer de 12 à 18 mois et comportera une phase d'enquête publique d'une durée de 1 mois.

Une volonté de projet concerté et participatif

Pour cette extension, le but est d'associer le plus possible les acteurs locaux, avec au premier rang notre commune de Fontrieu et ses habitants, la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et le Syndicat Département d'Energies du Tarn.

Dans l'optique d'un partage des dividendes, notre commune pourrait, le moment venu, prendre des parts dans la société de projet. Ses habitants pourraient profiter d'une souscription à taux bonifié sur le projet éolien par le biais d'un financement participatif.

En parallèle de ce projet de production d'énergie renouvelable, notre commune de Fontrieu s'intéresse aux économies d'énergies sur les bâtiments municipaux et chez les habitants en partenariat avec le Parc Régional du Haut-Languedoc.

Plusieurs options sont également à l'étude dans ce dossier dont l'opportunité d'amener la fibre optique sur Fontrieu lors du raccordement télécom et le développement d'un nouveau système d'Information Géographique (SIG) pour cartographier le réseau électrique local.

Des permanences d'information et la mise en ligne du projet viendront ponctuer les périodes d'études et d'instruction jusqu'à l'enquête publique.



Les commissions

Scolaire, Enfance, Jeunesse

Contrairement à ce qui était prévu, la prochaine rentrée scolaire aura lieu dans les locaux actuels au bourg de Castelnau de Brassac.

Si toute la préparation administrative et financière du projet des nouveaux locaux de l'école Vent d'Autan s'est déroulée de façon satisfaisante et rapide, l'entrepreneur choisi pour leur réalisation a son carnet de commandes bien rempli.

Même si nous sommes ravis qu'une entreprise tarnaise fonctionne à plein régime, nous sommes un peu dépités d'apprendre qu'il nous faudra patienter jusqu'en février 2019 pour qu'enfin nous ayons une nouvelle construction qui permette à tous les usagers d'avoir de meilleures conditions d'accueil et de travail.



Entrée principale de l'école

Les travaux de terrassement et de mise en place des réseaux devraient débuter au cours de ce mois de juin 2018 puis mis en attente jusqu'à l'installation des modules préfabriqués en béton qui composeront l'école.

Depuis quelques années, le nombre d'élèves inscrits à l'école communale se stabilise. Pour information, à cette prochaine rentrée, il y aura quarante-quatre élèves sur les deux classes.

Nous n'ignorons pas que ces effectifs peuvent varier au cours de l'année scolaire. Ils peuvent croître comme décroître, les familles susceptibles d'arriver d'autres communes ne se fixent pas toujours de façon stable sur le territoire de Fontrieu.

C'est aussi cela qui nous a convaincu de l'urgence de cette nouvelle construction.

Donner aux familles et aux enfants l'image d'un village qui s'ouvre et parie sur l'avenir, montrer que notre commune est vivante et porteuse d'espoirs.

Il est vrai que nous aurions pu nous contenter de l'existant en sachant que notre école ne répond plus à aucune norme en terme d'accueil des personnes à mobilité réduite, de présences de salle de confinement et de dispositifs anti-intrusion, ... et qu'une épée de Damoclès était au-dessus de nos têtes jusqu'en 2020, date à laquelle sa pérennité pourrait être remise en cause.

Il est à noter aussi que ce changement permettra, ultérieurement, un réaménagement des locaux de l'actuelle mairie afin de mieux répondre aux besoins du personnel et de ses usagers.



La cour de récréation



Accès à la garderie

Les commissions

Gestion de la forêt et environnement

Un nouvel agent ONF

En janvier 2018, Monsieur Sylvain Grandmaison a été muté dans sa région d'origine, le Jura.



Il a été remplacé par Monsieur Vincent Fuster, natif de Mazamet.

Après des études au Lycée Forestier de Saint-Amans-Soult, il débute sa carrière dans la Montagne Noire. Il passe ensuite le concours de l'ONF et vient dans la région, dans le secteur des monts de Lacaune et de Rougier.

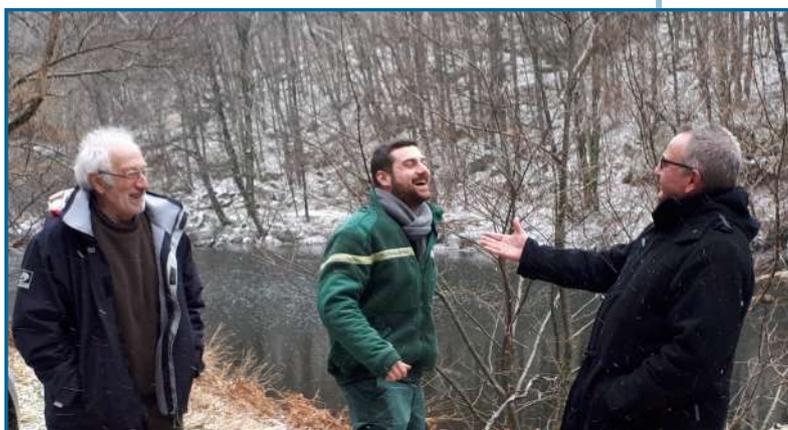
L'Office National des Forêts est l'organisme qui gère les forêts communales de la période des plantations à celle des ventes.

Il s'occupe aussi des travaux d'entretien : éclaircies, débroussaillages, entretien des pistes de débardage. Il contrôle surtout l'état de ces pistes après chaque coupe. Il est assermenté pour la surveillance de la circulation des véhicules particuliers.

Cette année, la vente a rapporté, jusqu'à présent, 130 000 €. D'ici la fin de l'année, d'autres cessions auront lieu.

Nous avons fait la visite de l'ensemble des forêts communales avec Monsieur Fuster.

Nous avons apprécié ses connaissances forestières et sa disponibilité à nous apporter son aide.



Un peu d'économie



Le conseil municipal de Fontrieu, en sa séance du 9 mars 2018, ayant donné son accord pour l'usage de la marque « Fontrieu » à la production d'eau de la Fontaine de la Reine, les premières bouteilles sont sorties des lignes de fabrication.

Cette activité sera présentée, plus en détail, dans un prochain numéro du journal municipal.

Les commissions

Fêtes et cérémonies



Comme depuis 2016, date de la création de la commune nouvelle de Fontrieu, en cette année 2018, la cérémonie du 11 novembre 1918, 100^{ème} anniversaire de l'armistice de la grande guerre, sera célébrée à l'église de Lagrange le samedi 17 novembre à 11h00. Elle se déroulera au monument aux morts de Castelnau le dimanche 18 novembre à 11h00 avec la participation du groupe vocal Divertissimo et à celui de Ferrières le dimanche 25 novembre, également à 11h00.



Le conseil municipal souhaite donner à ce 100^{ème} anniversaire un caractère inhabituel et singulier. Cela prendra la forme d'une exposition mettant en avant chacun des morts et disparus de cet atroce conflit, de la commune de Fontrieu, en retraçant som-

mairement l'identité de chacun d'entre eux et en relatant les circonstances de leur mort. Elle sera complétée par la présentation d'objets de la grande guerre qui nous seront prêtés par le « Musée Mémorial pour la Paix » de Boissezon.

Cette exposition sera présentée dans les quatre salles communales durant le mois de novembre : le 17 à Lagrange, les 18 et 19 à la salle Jean-Paul Gleizes de Sablayrolles, les 21 et 22 à la salle de Biot et les 25 et 26 à la salle Pierre Davy de La Ramade.

Pour témoigner de ce passé douloureux pour les populations de notre territoire et contribuer à cette exposition, les commissions animation et patrimoine vous sollicitent pour prêter tout document écrit (lettre, carte postale, photographie,...), tout objet (équipement, médaille,...) rappelant cette période.

Si vous êtes en possession de certains de ces témoignages ou/et que vous avez envie de nous rejoindre pour participer à l'élaboration de cette exposition, veuillez vous signaler au secrétariat de la mairie (téléphone : 05 63 74 00 61)

Nous vous en remercions par avance.

Les commissions

Information, Communication et Patrimoine

Le site WEB

La commission a travaillé ces derniers mois sur la construction du site WEB de la commune. Cette élaboration a été réalisée en collaboration étroite avec la société KAURIWEB, développeur de sites WEB.

Vous pourrez très prochainement y accéder à l'adresse : www.fontrieu.fr.

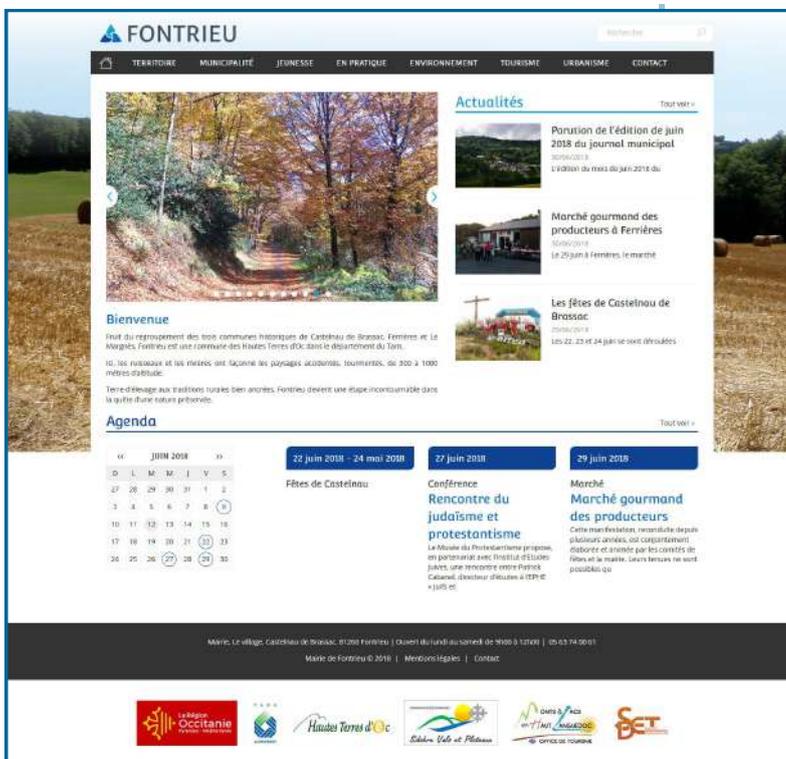
Il se veut être un support supplémentaire et complémentaire d'échanges d'informations. Son utilisation, que nous avons souhaitée ergonomique, notamment par des liens multiples, devrait permettre de répondre au mieux à vos attentes.

Vous y découvrirez :

- À « *Accueil* », une page de bienvenue du site, les prochaines dates de l'agenda et les dernières actualités
- À « *Territoire* », la description sous ses aspects identitaire, historique et géographique de la commune
- À « *Municipalité* », ce qui relève directement de la gouvernance du conseil municipal : les élus, les commissions, le personnel, les finances, les comptes-rendus, les journaux municipaux, les projets structurants en cours
- À « *Jeunesse* », ce qui est relatif à l'école, la restauration scolaire, la garderie et la petite enfance
- À « *En pratique* », un menu conséquent qui rassemble des informations sur la gestion du quotidien concernant les démarches en ligne avec les services d'Etat, l'état civil, le plan de la commune, les transports, l'action sociale, les cimetières, les locations d'équipements communaux et les associations
- À « *Environnement* », les services de l'eau et de l'assainissement, la gestion des déchets

et d'autres services relatifs à ce thème

- À « *Tourisme* », des informations sur l'hébergement, les sentiers de randonnées et le patrimoine communal
- À « *Urbanisme* », après une présentation succincte, la possibilité de compléter votre information en consultant, grâce à des liens précis, le service urbanisme de



la communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux

- À « *Contact* », la possibilité en ligne d'envoyer un message au secrétariat de la mairie à l'adresse :

mairie@fontrieu.fr

Nous ne vous en disons pas davantage. Partez à la découverte. Et bonne navigation!

Le coin des associations

Le Musée du Protestantisme

Vous trouverez ci-dessous, décrit sommairement, le programme éclectique des manifestations du deuxième semestre 2018, proposées par le Musée du Protestantisme de la Réforme à la Laïcité. Nous souhaitons mettre l'accent, plus particulièrement cette année, sur l'anniversaire des 50 ans de sa création. Il avait été inauguré sous la Haute Présidence de Monsieur le Pasteur Marc Bœgner de l'Académie Française le samedi 24 août 1968, au Château de Ferrières.

Nouveau ! Pour la première fois, des tablettes d'aide à la visite sont proposées à la location.

Nous vous invitons, pour plus de renseignements, à consulter notre site www.mpri.fr ou à récupérer les programmes de la saison au Musée ou dans les différents Offices de Tourisme.

Du 9 juin au 16 septembre

Exposition : « Enfants espagnols et juifs réfugiés dans le Tarn pendant la Deuxième Guerre mondiale »

Samedi 7 juillet

Journée colloque : « Les enfants cachés »

Les 50 ans du Musée : « Le Musée est dans le pré »

Du vendredi 10 au dimanche 12 août

Le peintre Claude Viallat accrochera des œuvres sur les façades du musée

Vendredi 10 août

- 16h30 : Discours d'ouverture officielle
- 18h00 : Film « Brooklyn » de John Crowley (2015)
- 20h00 : Restauration possible sur place
- 22h00 : Film « Bienvenus » de Rune Denstad Langlo (2016)

Samedi 11 août

- 15h00 à 18h00 : « Débats dans le pré »
 - « L'origine des dieux » par Adeline Grand-Clément
 - « La laïcité en France » par Michel Miaille
 - « Les violences de religion » par Patrick Cabanel

18h00 : Apéritif musical animé par Original Jazzpirine Quartet

Musique vivante et joyeuse, ambiance swing des années folles 1920-1930

19h00 : Restauration possible sur place

21h00 : « Le swing des années folles » : soirée musicale par Original Jazzpirine Quartet

Dimanche 12 août

16h00 : Contes avec Olivier de Robert



Toutes les manifestations de cet anniversaire sont gratuites !

Le coin des associations ...

Le Musée du Protestantisme

Mercredi 22 août

Sortie patrimoine en voiture : « Résidences des seigneurs de la montagne (XVI^e - XVII^e) »

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées du patrimoine

Jeudi 20 septembre

Café-Patrimoine : « Connaissance du judaïsme, les plans théologique, socio-économique, culturel »

Du 29 septembre au 15 décembre

Exposition : « Artistes réfugiés dans le Tarn »

17h30 : Vernissage de l'exposition

21h00 : Lecture musicale « Un qui veut traverser », spectacle avec Les Arts Tigrés

Jeudi 18 octobre

Café-Patrimoine : « Genèse du judaïsme et histoire du peuple juif, du début de l'ère chrétienne à la Révolution française »

Jeudi 8 novembre

Café-Patrimoine : « L'aventure juive et l'Emancipation. La modernité »

Du 15 Novembre au 15 décembre

Boutique de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, la boutique du musée sera aux couleurs de Noël !

Cette année encore, l'artisanat local (gamme de produits Hautes Terres d'Oc, Missègle, Danisch Création...) et le commerce équitable (Artisanat Le SEL) seront mis en avant.

Un choix éclectique de livres, jeux, décorations, idées cadeaux pour petits et grands !

La boutique sera ouverte tous les jours aux horaires du musée.

Horaires d'ouverture

En saison : Juillet-Août-Septembre

- Tous les jours : 10h00-12h00 / 14h30-18h30 (Visites guidées : 10h30, 15h00 et 16h30)

Hors saison

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 14h00 - 17h00 (Visites libres)
- Fermé le mercredi
- Dimanche et jours fériés : 14h30 - 18h00 (Visite guidée : 15h30)

Visite gratuite du musée le samedi (sauf groupes)

Fermeture du Musée

- Du 15 décembre au 15 mars

Pour les groupes, visites guidées toute l'année sur réservation uniquement.

*Allez naviguer
sur le site WEB
du Musée :
www.mprl.fr*



Le coin des associations

Le groupe vocal Divertissimo

Le groupe vocal Divertissimo, après la trêve hivernale, a repris début avril le chemin des répétitions. Tous les mardis soirs, près de cinquante choristes se retrouvent à la salle communale de Sablayrolles et répètent sous la bienveillante « autorité » de leur animateur, Christian Nègre.

Un nouveau répertoire, ébauché lors de « journées de travail » au cours des mois d'hiver, est appréhendé et des chants, déjà au programme, sont réactualisés pour les « anciens » et appris par les « nouveaux » choristes.

Trois concerts ont déjà été donnés par le

vocal, cette année encore, participera aux cérémonies commémoratives du 11 novembre de Fontrieu.

L'envie de chanter est un besoin partagé par tous et lié à nos origines. L'engouement pour le chant choral se confirme sans cesse.

Près de cinquante choristes composent le groupe vocal qui, depuis octobre 2015, propose une alternative afin de permettre au plus grand nombre l'accès au plaisir de chanter et au partage de moments privilégiés.

Chanter c'est bon pour tout ! le souffle, la confiance en soi, la mémoire, cela débarrasse des soucis de la journée et



groupe vocal : le premier, le 15 avril au temple de Brassac en compagnie du groupe de jeunes de la banlieue toulousaine « La Bas », le deuxième, sous la forme d'un concert Karaoké le 13 mai dans la salle communale, magnifiquement rénovée, de Ferrières, le troisième, pour célébrer la fête de la musique en l'église, dans le cadre des fêtes annuelles de Biot. Chaque fois, un public nombreux leur a réservé un accueil enthousiaste et chaleureux. Divertissimo se produira également en ouverture des fêtes de Sablayrolles, **le vendredi 17 août** à 21 heures sous la forme d'un concert/karaoké. Retenez dès à présent cette date. Le groupe

donne le sourire. Deux objectifs indissociables sont visés par les participants : la qualité et le plaisir avec un moyen pour y parvenir, l'assiduité !

Au fil des répétitions, des concerts, des journées de travail collectifs, des regroupements festifs, tous les membres trouvent dans la chorale bien plus que l'apprentissage du chant et des différents morceaux. Ils se laissent prendre dans ce ciment. Le chœur, et l'amitié qui y règne, prennent peu à peu place dans leur vie. Ils n'ont rien vu venir mais tous le sentent un jour. Ils appartiennent à une nouvelle famille. Parfois, quand les coups de la vie se

Le coin des associations ...

Divertissimo (la suite)

révèlent cruels pour certains d'entre eux, et nul n'y échappe, le chœur est là pour les serrer sur son cœur et les aider à avancer.

En parallèle de cette aventure musicale, notre chœur est une grande famille qui vit, grandit, aime à la folie, rit à gorge déployée mais pleure aussi.

Chanter, pour nous, c'est rencontrer l'autre, c'est vibrer ensemble, c'est aussi pour quelques minutes rejeter la cacophonie de notre monde fou. Chanter, c'est exister ailleurs et autrement que dans cette société de consommation et d'individualisme. Divertissimo, c'est avant tout une belle histoire, une aventure humaine mélangeant l'amour du chant, le partage, la convivialité et la mixité de personnes. Tout est là pour créer une belle cohésion de groupe et faire que l'histoire dure et perdure, toujours avec le soutien constant de la municipalité et les encouragements d'un public fidèle.

Les comités des fêtes

Fêtes de Ferrières

Les fêtes se dérouleront **le samedi 21 juillet 2018**.

Au programme, à partir de 10h00, aubade aux habitants, à midi apéritif offert suivi d'un repas moules / frites, l'après-midi, à 14h00, concours de pétanque, à partir de 20h00, repas champêtre et soirée musicale disco.



Fêtes de Sablayrolles

Les 17, 18 et 19 août, se tiendront les fêtes de Sablayrolles. Au programme : le 17, le groupe vocal « Divertissimo fait son karaoké » ; le 18 l'après-midi, un concours de pétanque suivi d'un repas champêtre et d'un bal animé par l'orchestre Klein ; le 19, la journée débutera pour la première fois par un vide grenier, suivi du célèbre méchoui à midi, et l'après-midi des jeux inter-villages ainsi qu'une chasse aux trésors, pour les plus petits, seront proposés.



Fêtes de Castelnau

Les fêtes de Castelnau ont eu lieu **les 22, 23 et 24 juin**. Nous vous en ferons un compte-rendu détaillé dans la prochaine publication du journal, en décembre 2018.

Le journal étant à l'impression, nous n'avons pu vous relater le déroulement de ces festivités, dans cette présente édition.

Le samedi 21 juillet : Fêtes de Ferrières

Les 17, 18 et 19 août : Fêtes de Sablayrolles

Les gens d'ici... et d'ailleurs

Un voyage dans l'Aude

En ce mois de mai 2018, dans le cadre des animations des jeux du mardi à Ferrières, et comme chaque année, 49 personnes ont pu partager une belle journée dans le département de l'Aude.

Une balade sur le Canal du Midi avec le passage de l'écluse de la Cesse et la visite de la coopérative oléicole l'Oulibo nous ont été proposées. Nous avons bien sûr partagé un très bon repas, très convivial, à Bize-



Minervois.

La saison des jeux de Ferrières s'achève donc sur cette note positive. Merci à Christine Antolin de s'être occupée des jeux du mardi et d'avoir organisé ce voyage riche en rencontres, partages et découvertes.

Rendez-vous en septembre pour la reprise des jeux et bel été à tous et toutes.

Bal à la salle de Lagrange

L'association Java, organisatrice de bals, proposait le dimanche de Pentecôte, une journée récréative. Pas moins de 220 participants étaient une nouvelle fois réunis dans la salle communale de Lagrange.

Un excellent repas servi par la Bombardièrre et animé par l'orchestre Olivier Sigiéry et sa charmante épouse Anabela, avec une voix hors pair, ont animé cette journée.



Les personnes venues de différents horizons : Brassac, Anglès, Castres, Saint-Afrique, Roquecourbe, Lacaune, Murat et

Fontrieu s'en sont données à cœur joie.

Merci à l'équipe qui a organisé cette journée.

Nous retrouverons Anabela et Olivier le **15 août** au Margnès pour un thé dansant qui

précédera le marché gourmand des producteurs.

Les gens d'ici... et d'ailleurs

Jardiner autrement

La MJC du pays brassagais porteuse du projet « Jardiner autrement » a ouvert un jardin derrière les locaux du foyer Nancy Bez. Ce jardin est cultivé en *permaculture, méthode Soltner*.

Les résidents du foyer participent au travail, aidés par des membres de la MJC de Brassac.

Les enfants de l'école Vent d'Autan sont venus visiter ce jardin et reviendront pour voir l'avancée des cultures.

Le jardin est aussi ouvert à toute personne curieuse de voir cette façon de jardiner.

La permaculture, qu'es aquò ?

Si vous vous posez la question, vous êtes invités à venir au jardin ou à consulter le site « Permaculture Emilia Azelip »



Louisa Paulin, poétesse occitane

Louisa Paulin est aujourd'hui considérée comme un des auteurs occitans modernes les plus importants de sa génération.

Née à Réalmont dans le Tarn, le 2 décembre 1888, elle redécouvre l'occitan, la langue de sa jeunesse, dans les années 30. Elle est décédée le 23 avril 1944 à Réalmont.

Elle disait : « La langue d'oc est une langue superbe, d'une richesse et d'une souplesse étonnantes. C'est la langue même de la poésie »

L'« Œuvre Poétique/Obra Poetica », édition bilingue établie et présentée par Jordi Blanc, est parue en 2015 aux éditions « Vent du Terral ».

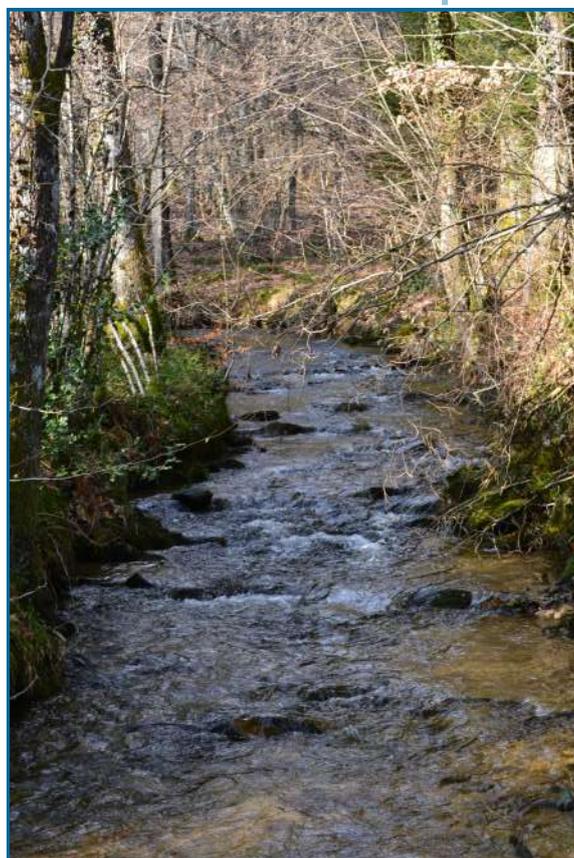
Si vous souhaitez enrichir vos connaissances sur cet auteur, vous pouvez aller voyager sur le site créé par ses amis (louisa-paulin.org)

« Airolet

Cantoneja l'aigueta,
L'aigueta risoleta,
Perque sap pas ont va,
O podèm pas li dire,
Que l'ausiriàm mai rire,
Mai rire e mai cantar. »

« Ariette

Elle chantonne, l'eau vive,
L'eau vive et rieuse,
Car elle ne sait pas où elle va,
Nous ne pouvons pas
le lui dire,
Car nous ne l'entendrions
plus rire,
Plus rire ni chanter. »



Ça s'est passé dans la commune...

Une saison de cinéma en milieu rural

Retour sur une première année de programmation cinéma proposée par l'association « CINECRAN81 » qui promeut le 7^{ème} art en milieu rural. Cinq films ont été projetés de février à juin.



Le 10 février, plus de 120 spectateurs étaient émerveillés par le documentaire « Farrebique » de Georges Rouquier, dans une version entièrement restaurée, qui raconte la lente et douce fin d'un monde, en s'attardant sur les gestes du quotidien, au plus près de la nature et des animaux.



Le 24 mars, « Normandie nue », la comédie dramatique de Phillipe Le Guay relatait la crise agricole qui touche les éleveurs et l'envie de se battre.



Le 21 avril, le drame français « L'apparition » de Xavier Xiannoli était vécu comme une partie de poker menteur que le réalisateur filme avec une humilité

d'athée fasciné en même temps qu'irrité par le sacré. Seulement, une trentaine de spectateurs pour cette séance.



Le 12 mai, la comédie française « La Ch'tite famille » réalisée par Dany Boon s'attachait à régler leur compte aux clichés et ravissait plus de 80 spectateurs.

Pour la dernière séance de la saison, le 2 juin, était proposée aux cinquante cinéphiles présents dans la salle communale de Biot, la comédie « Les municipaux » réalisée et jouée par les deux compères du duo Les Chevaliers du Fiel



Les spectateurs étant au rendez-vous de cette première saison, nous poursuivrons notre collaboration avec « CINECRAN81 » et vous proposerons mensuellement des films qui, nous l'espérons, vous raviront.

Nous étudions aussi la possibilité d'offrir des séances de cinéma l'après-midi. « CINECRAN81 » sélectionne et propose également, mensuellement, des films, des-ans animés ou documentaires destinés aux plus jeunes.

Environnement

Une vie d'ail

« Chaque printemps est messenger de soleil et de chaleur. En nous-mêmes, nous sommes de nouveau joyeux et gais, nous nous réjouissons de la tendre verdure et des oiseaux qui s'éveillent et ressentons tout comme un présent de la bonté de notre Créateur. Cette nouvelle splendeur, cette verdure devraient nous inciter à commencer une cure de printemps, une épuration et une purification qui nous apportera rafraîchissement et santé, ce qui est sûrement appréciable. »

Ainsi s'exprime Maria Treben, herboriste et auteure autrichienne du XX^{ème} siècle, dans l'introduction au chapitre consacré à l'ail des ours, dans le livre « Ail des ours » de Bernard Bertrand, édité aux Editions du Terran.



C'est une plante de sous-bois frais et ombragés ou de bords de ruisseaux, à fleurs blanches de 20 à 50 cm de hauteur. Elle se multiplie par ses bulbes.

Lorsque son feuillage est légèrement froissé, elle dégage une forte odeur d'ail. C'est une plante formant parfois de vastes colonies. Les feuilles apparaissent en février-mars et les fleurs d'avril à juin. La période de la récolte se termine avec les premières fleurs.

C'est une merveilleuse et prolifique petite plante sauvage dont on commence tout juste à redécouvrir les vertus.

Dans les forêts de la commune de Fontrieu, l'ail des ours est présent sur plus d'un site.

C'est une plante protégée. Elle peut être consommée toute l'année car elle est à la fois antiseptique, antibiotique et antidiabétique.

Comment la choisir ?

Il est préférable de cueillir les feuilles avant la floraison afin de profiter de l'arôme intense des jeunes pousses. C'est à ce moment-là que les feuilles sont les plus tendres.



Attention ! Avant floraison, l'ail des ours peut être confondu, de par la morphologie de ses feuilles, avec celles du muguet, de l'ornithogale en ombelle ou du colchique d'automne et de jeunes feuilles d'arum qui sont toutes très toxiques. La distinction peut facilement se faire grâce à l'odeur alliacée dégagée par les feuilles froissées de l'ail des ours uniquement, ainsi que par la consistance des feuilles.

Comment la consommer ?

L'ail sauvage a toutes les propriétés de l'ail cultivé. La racine peut se préparer en infusion. Les feuilles et les fleurs se dégustent crues ou suivant différentes préparations (en pesto, à l'huile, en omelette, ...)



Afin d'aller plus loin dans la connaissance de ces plantes sauvages comestibles, Françoise Philidet nous proposera, le 19 octobre 2018, une conférence intitulée « Ces plantes sauvages comestibles : les reconnaître, les ramasser et les cuisiner pour plus de bien être et plus de plaisir »

*Le 19 octobre,
conférence de
Françoise
Philidet*

Passé d'un patrimoine industriel

Autrefois, une activité sidérurgique à Fontrieu ...

Plusieurs appellations de lieux dits, hameaux ou ruisseaux de la commune nouvelle de Fontrieu, témoignent que l'extraction du minerai de fer et sa transformation y ont été importantes dès le moyen âge jusqu'à la moitié du XIX^{ème} siècle : La Ferrière, La Fabrié, Les Fargues, Le Ferralde, ...

Ces activités étaient organisées ou contrôlées, à l'origine, par de petits seigneurs locaux ou des bayles pour produire des armes (épées, arquebuses, armures) mais aussi des outils pour l'artisanat et l'agriculture. Ces activités de transformation ont généré une bourgeoisie de « maîtres de forges » et ont largement contribué au financement de la construction de châteaux prestigieux et maisons fortes dont certains restent encore visibles de nos jours à Ferrières, Monségou, Lacaze,....



Scorie ferrifère

Le minerai de fer, particulièrement abondant, a été à l'origine d'une activité de transformation qui a perduré plusieurs siècles et a généré des savoir-faire reconnus dans tout le sud du pays et développé des métiers dont on ne trouve plus trace aujourd'hui (forgerons, taillandiers, armuriers, arquebusiers,....).

Cette tradition métallurgique a été plus largement étudiée sur l'ensemble de la montagne tarnaise, en particulier par Emile Farenc mais aussi Robert Pistres et André

Chabbert qui ont écrit et réalisé des expositions sur ce thème.

Au contact du massif primitif de granit du Sidobre, les roches affleurantes et le sous-sol de la commune sont très variés. On y trouve du gneiss mais aussi du micaschiste et des schistes ardoisiers ainsi que du calcaire marmoréen. L'inventaire minier national, réalisé dans les années 80 avec plusieurs carottages sur la commune, a identifié plusieurs filons où se concentrent des métaux rares.

Dans tous les monts de Lacagne, le minerai de fer, parfois présent en surface, était aussi exploité en galeries. Primitivement, il était affiné en forêt dans des bas fourneaux avec du charbon de bois. Les loupes de fer issues de la fusion étaient battues à la main à proximité. Il n'est pas rare de trouver dans nos forêts des scories ferrifères ou des mâchefers témoins de ce travail.

Cette activité s'est ensuite déplacée à proximité des cours d'eau, dans les moulins, pour forger le fer avec des martinets qui utilisaient la force hydraulique de l'eau. Avec l'invention des forges catalanes au XVIII^{ème} siècle, le traitement du minerai et la forge du fer se sont concentrés dans les sites de Monségou et de Brassac.



Date sur un linteau de La Fabrié

Reconstitution d'un bas fourneau



Chroniques d'antan

Le certificat d'études primaires et élémentaires en 1950

Au XXI^{ème} siècle que savons-nous de l'école de la République de 1950 ? Que nous apprend-elle ?

A cette époque, le certificat d'études primaires et élémentaires était encore en vigueur. Pour l'élite des écoles primaires, un examen d'entrée en sixième au collège permettait aux heureux lauréats de poursuivre des études. J'ai vécu cette période. Aujourd'hui, elle paraît si invraisemblable qu'il me semble que je dois vous la faire revivre.

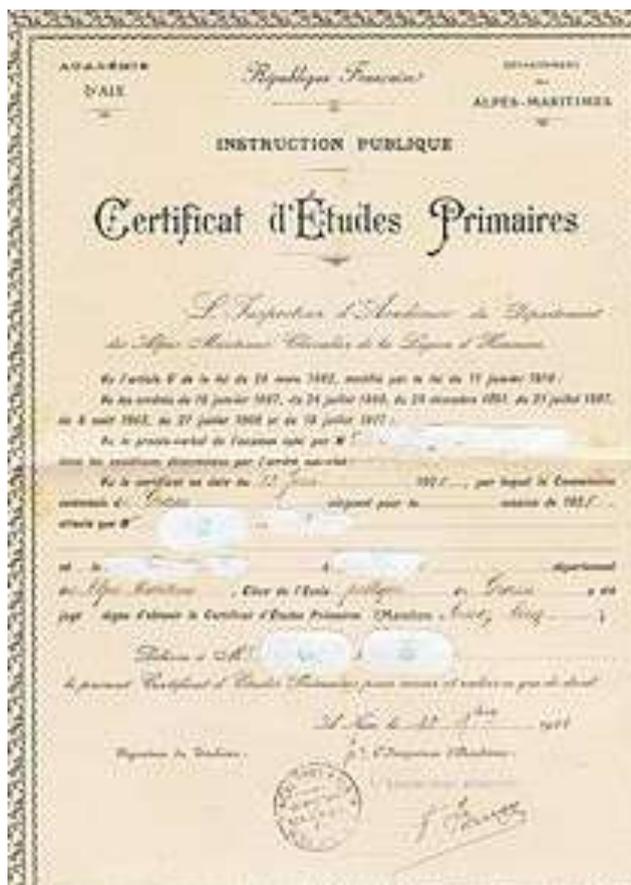
Ce matin de printemps 1950, deux hommes nous barrent la route au niveau du « Pountil » alors qu'une voix de stentor raisonne dans le vallon « Gare à la mine, gare à la mine ». C'est sûr Jean Roger, il en avait de la voix. L'entreprise Soulet qui exploitait la carrière de « La Coste » était en pleine activité.

En attendant que les déflagrations programmées se soient faites entendre, commençons l'appel : d'Armengaud, Evelyne Malhie, de Notre-Dame, René Guiraud devrait être là ; sa situation familiale précipitant les choses, en début d'année scolaire ou l'année précédente, il est entré au collège pour une carrière d'instituteur. Un mot sur sa sœur Eva. Au cours d'une conversation, je la félicitais d'avoir passée et obtenue le certificat d'études à 13 ans. Elle m'avait répondu : « Le certificat ! Je l'ai passé à 12 ans, qu'est-ce que j'aimais l'école, et le français, un délice ».

La route est ouverte, les sept ou huit enfants se rapprochent de l'école. Continuons l'appel. De La Pause, Jean Maraval et son tout jeune frère Henri, de La Vayssière, Suzanne Mialhe.

Depuis 1915-1916, les enfants du hameau de Cazalits viennent à l'école à Ferrières. Très gratifiant pour les garçons, beaucoup moins pour les filles. M^{me} Cauquil qui avait en charge les jeunes filles n'usait pas toujours à leur égard d'un langage châtié : « Hé ! Foutues courges, regardez si vous voyez un âne voler » ou « Vous êtes là

plantées devant une fraction comme les ânes des chiffonniers devant la porte des maisons ».



En 1950 c'est l'année du certificat pour Jean Calvet. Madame Lagasse l'appelait Jeanoux. Il n'avait pas de facilité mais il le voulait le diplôme. Rien ne l'arrêtait. Se lever tôt, l'hiver allumer le feu et réviser, réviser, réviser. Ah l'hiver, le froid ! Un jour, il lui a joué un mauvais tour. Comme protection contre les intempéries nous avions des capes en tissu. Elles protégeaient peut-être, mais elles s'imprégnaient d'eau quand il pleuvait. Si les jours de pluie se succédaient, elles n'avaient pas le temps de sécher. Un matin d'hiver, sur le chemin de l'école à proximité du « pountil », Jeanoux ressent comme une chape sur le dos. Il s'ébroue, quitte une cape toute raide qui tient droit sur la route. Je la revoie très bien ainsi, la capuche légè-

Chroniques d'antan

Le certificat d'études primaires et élémentaires en 1950

rement penchée. Oui, Oui, Oui ! Il l'a eu Jeanoux son certificat d'études. Il est vrai aussi qu'à l'école, l'instituteur le stimulait. Le prestige de l'école de Ferrières était en jeu. Une précision, en 70 ans de voisinage, je n'ai jamais entendu Jean commenter les trop nombreuses « tannées » qu'il avait reçues de Monsieur Lagasse.

L'année suivante, ma sœur Denise est en âge de passer l'examen. L'institutrice la jugeant trop faible ne veut pas la présenter. Maman en décide autrement et la présente en candidate libre. Choix excellent puisque elle obtint le certificat d'études.

Quel niveau fallait-il avoir pour mériter le certificat d'études? Problème de calcul facile: un enfant l'ayant mal fermé, le robinet d'une barrique laisse échapper 50 cm³ de vin à l'heure et est resté dans cette position du samedi 20h au lundi midi. On demande quelle quantité de vin est perdue? Quel pourcentage de vin gâché pour une barrique d'une capacité de 200 litres? Quelle valeur le vin perdu a-t-il, sachant qu'il a été acheté 60 francs le décalitre? Que vous rappelle les dates suivantes 52 et 51 avant JC, 732, 800, 1515, 1598, 1610, 1802? Longueur, lieu de naissance, affluents de La Loire et villes traversées?

Un quart d'heure de morale était programmé quatre jours par semaine, mais

n'était pas sanctionnée par le certificat d'études.

Au printemps 1950 où sont Marthe Menou et Marthe Armengaud de Cazalits? Elles fréquentent le collège depuis la rentrée 49-50.

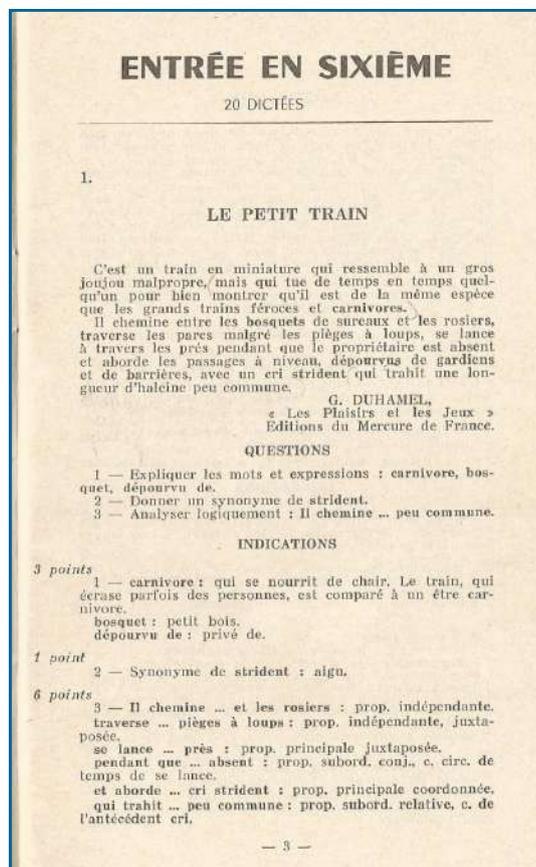
Les familles en ce lendemain de guerre ont jugé que pour se faire une place au soleil un bagage intellectuel était nécessaire. L'institutrice M^{lle} Cayre est parlante et prépare ses élèves pour le concours d'entrée en sixième. Le jour

venu, le père Menou qui possédait une voiture, exceptionnel à l'époque, embarque institutrice et élèves direction Albi. L'examen est passé avec succès. Le repas est pris chez une connaissance de l'institutrice.

La rentrée! Quelle aventure! N'oublions pas qu'entres autres, il fallait prendre le matelas. Il a servi toute la scolarité et est revenu à Cazalits en 1953, en fin d'études.

Le car Madaule avec René au volant, partait de Vabre vers Saint-Pierre-de-Trivisy, Teillet enfin Albi. Que de virages en début de parcours, de quoi « dégoûter » ventre et tripes. Courage René pour nettoyer le car, tes clientes tu ne les auras que dans un mois pour Toussaint ou plus tard à Noël!

Jean Armengaud



Salle de classe type du début des années 1950

Informations générales

Défibrillateurs

Comme vous avez pu le constater, notre commune s'est dotée de défibrillateurs. Nous les avons installés aux abords de nos quatre salles communales.

Cette idée de s'équiper de défibrillateurs est née lors d'une réunion du CCAS. Certes, c'est un certain investissement mais si cela ne permet de sauver seulement qu'une vie humaine, c'est gagné.

Comment s'en servir en cas de nécessité ? Des formations organisées par des pompiers sont prévues à cet effet. La première est déjà programmée, elle aura lieu **le ven-**

dredi 20 juillet à 20h30 à la salle de Biot. Toute personne intéressée pourra y participer après inscription auprès du service administratif de la commune.

D'autres suivront.

Les dates vous seront communiquées par voie d'affichage sur les panneaux d'information et sur l'agenda du site Internet de la commune.



Accueil de jour itinérant

L'Accueil de Jour itinérant ADMR Agoût-Montalet est un service ouvert depuis septembre 2015.

Il est dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés (maladie de Parkinson, AVC...) vivant à leur domicile.

Dans des lieux adaptés situés à Brassac et à Lacaune, un personnel qualifié propose des activités thérapeutiques (ateliers mémoire, moteur, bien-être...) afin de rompre l'isolement, maintenir les actes de la vie quotidienne et partager du plaisir.

Ces journées permettent d'accorder du

répit aux familles et/ou aux aidants qui font face quotidiennement à la maladie.

Le transport aller-retour aux lieux d'accueil est assuré par un chauffeur dans un secteur déterminé.

Le Département du Tarn via le plan d'Allocation Personnalisée d'Autonomie peut prendre en charge une partie du prix de la journée.

Pour tout renseignement, un numéro est à votre disposition : 05 63 73 45 08 ainsi qu'une adresse courriel : ssi-brassacadmr@wanadoo.fr



Les marchés gourmands de l'été

Rendez-vous devenus incontournables, les marchés gourmands sont programmés au cours de l'été. Celui de Ferrières s'est tenu le 29 juin. Suivront ceux de **Biot, le vendredi 6 juillet** et de **Lagrange, le mercredi 15 août**.

Ces manifestations, conjointement organisées par les comités des fêtes et la mairie ne sont possibles qu'avec la participation de divers producteurs et vendeurs locaux.

La restauration, sur place, est constituée de plats proposés par ces intervenants, à

discretion et à l'envie des visiteurs. Une animation musicale accompagnera chaque soirée. Particularité, le 15 août à Lagrange, le marché sera précédé d'un thé dansant à partir de 14h30 avec le duo Siguiéry.

Venez nombreux partager ces moments de convivialité. Nous comptons sur votre présence !

FONTRIEU

Marché gourmand



BIOT
(ville de Biot)

Vendredi 06 juillet à partir de 19 h

Prochain marché à Lagrange le 25 août
Thé dansant à partir de 14h30

Télégramme mairie de Fontrieu : 05.63.79.00.82



Carnet des familles

Bienvenues à :

Aucune naissance déclarée ce 1^{er} semestre 2018

Toutes nos félicitations aux mariés

Aucun mariage contracté ce 1^{er} semestre 2018

Ils se sont pacés en mairie : tous nos vœux les accompagnent

Hélène FORNER et **Jérémy GALINIER**, de La Tour, le 28 avril 2018

Ils et elles nous ont quitté.e.s

Juliette GALAN née **BAGES**, de La Caussade, décédée le 17 juin 2017, à l'âge de 88 ans

André BEZIAT né à Vié, décédé à Castres le 18 janvier 2018, à l'âge de 82 ans

Simone JULIEN, originaire d'Oulès, décédée à Castres le 20 janvier 2018, à l'âge de 91 ans

Louis MAFFRE, de Ferrières, décédé le 23 février 2018, à l'âge de 84 ans

Roger CALVAYRAC, originaire d'Entrevergnès, décédé à Burlats le 3 mars 2018, à l'âge de 69 ans

Georges CALVET, originaire de Cazalits, décédé à Castres, le 17 mars 2018, à l'âge de 84 ans

Conception ANTUNES DA TRAVESSA née **GONCALVES**, de Biot, décédée le 25 mars 2018, à l'âge de 86 ans

Angèle ESCANDE née **VIALA**, de Sigarède, décédée le 6 avril 2018, à l'âge de 82 ans

Claude ROUVRAIS, du Mas de Prades, décédé à Lagardelle-sur-Lèze le 26 avril 2018, à l'âge de 93 ans

Simone SENEGAS née **FABRE**, de Biot, décédée le 30 avril 2018, à l'âge de 80 ans

Albain SEGUIER, originaire de Sablayrolles, décédé à Castres le 1^{er} mai 2018, à l'âge de 90 ans

Hélène MAFFRE née **LOUBET**, du Pujol, décédée le 3 mai 2018, à l'âge de 89 ans

Janine ROUVRAIS née **DURAND**, au Mas de Prades, décédée à Lagardelle-sur-Lèze le 10 mai 2018, à l'âge de 93 ans

Josette GRANIER née **OULES**, à Ferrières, décédée à Vabre le 21 mai 2018, à l'âge de 84 ans

Janine LACAMP née **MAS**, au Mas de Prades, décédée à Carcassonne le 29 mai 2018, à l'âge de 90 ans

Augustin CHAMAYOU, de La Borie Haute, décédé le 13 juin 2018, à l'âge de 93 ans

La commission Information remercie l'ensemble des personnes qui ont participé
à l'élaboration de cette édition du journal

Les photos illustrant l'article sur le musée sont à porter au crédit du Musée du Protestantisme

Responsable de publication : Didier Gavalda

Cette édition a été imprimée par la SARL DMP 44, Route de Ferrières 81260 Brassac